

République Française

Département des Alpes de Haute Provence

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

### EXTRAIT N° 34.25 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14
- Suffrages exprimés : 14 (14 pour)
- Secrétaire de séance : Florent ARMAND

Le six octobre deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

**Présents :** ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

**Absents excusés :** ARLAUD Véronique, DUPRAT Jean-Marc, GARCIN Martine et TENOUX Gérard.

**ORDRE DU JOUR :** Budget annexe des ordures ménagères / Admission en créances éteintes / Délibération modificative

Par délibération n° 16.25 du 6 mai 2025, le bureau communautaire a admis des créances éteintes sur le budget annexe des déchets ménagers pour un montant de 601 €.

Le Service de Gestion Comptable de Sisteron a transmis à la CCSB un état correctif des créances éteintes sur ce budget pour un montant de 1 364,80 € (au lieu de 601 €) au compte 6542. Il s'agit d'impayés relatifs à la redevance d'ordures ménagères de 2015 à 2019, ainsi que d'impayés liés à la l'accès des professionnels en déchetterie de 2018 à 2022.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve les admissions en créance éteintes précitées.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,  
Florent ARMAND